

## LE MIRACLE

DU 16 SEPTEMBRE 1877

XV

(Suite et fin.)

“Retenu par ses quatre-vingt-trois ans, le vieux père était demeuré dans une pièce dont on n'était séparé par quelques marches. Nous montâmes. Tous les membres de notre famille qui nous faisaient cortège remplissaient l'escalier.

“Sur le seuil de son cabinet, le vénérable octogénaire se tenait debout. Ses mains étaient toutes tremblantes de bonheur, plus encore que de vieillesse: son noble visage était baigné de larmes. Il ouvrit ses bras et dit :

—Ma fille !

“Mme Guerrier s'inclina et se prosterna à genoux.

—Mon père, dit-elle, tu m'as béni lorsque, malade et incurable, je partais pour Lourdes. Bénis-moi maintenant que je reviens miraculeusement guérie, comme je te l'avais annoncé.

“Les bras ouverts s'étendirent sur la tête de ma bonne Justine. Puis ils s'ouvrirent encore, et elle pleura sur la poitrine de son père.

“Et comme si rien ne devait manquer à notre félicité, il se trouve que ce jour-là était précisément le jour de la fête de celle qui rentrait ainsi triomphante à la maison paternelle. Quelle belle Sainte-Justine nous célébrions !

“Mais ce n'est point tout. La famille avait sa large part, l'Eglise avait voulu avoir la sienne.

“Le zélé et excellent curé de Saint-Gobain, M. l'abbé Poindron, avait demandé à Mgr l'évêque de Soissons l'autorisation de célébrer un salut solennel d'actions de grâces pour l'incomparable faveur que nous avions obtenue.

“Donc, le lendemain, nous montâmes à la paroisse. Emu, étonné, recueilli, un peuple immense se pressait sur notre passage. Les cloches sonnaient à toute volée. L'église était pleine comme aux jours de grande solennité.

“La statue de Notre-Dame de Lourdes dominait l'assistance. En face de cette image sainte, une place avait été préparée pour celle que Marie avait daigné guérir. Le prêtre monta en chaire et raconta simplement, sans commentaires, le fait considérable qui donnait lieu à cette cérémonie. Après quoi plusieurs jeunes filles, vêtues et voilées de blanc, allèrent prendre et porter sur leurs épaules la statue de Notre-Dames de Lourdes, et la procession se mit en marche. Derrière cette image de notre céleste bienfaitrice, ma chère femme et moi, nous marchions au chant des cantiques enthousiastes, au son triomphal de l'orgue, au milieu d'une population pressée, qui ne pouvait retenir ses larmes. Puis le *Te Deum* éclata sous les voûtes. Dieu était sur l'autel...”

Qu'ajouterions-nous à cette lettre ? Si la terre a de pareilles fêtes, que doivent être les fêtes du paradis ?

XVI

Nous voudrions, en ce point, clore notre récit, et laisser l'âme de nos lecteurs s'ensoleiller à ces rayons du ciel. Mais il n'est point ici-bas de lumière sans ombre, et la vérité nous contraint, pour achever cette histoire, de tourner maintenant nos regards sur un plus mélancolique horizon.

Dans cette même lettre dont nous venons de citer un long extrait, M. Guerrier parlait de M. l'abbé Martignon :

“Nous n'oublierons jamais, disait-il, que la guérison de ma chère femme fut la réponse qu'il demandait à la sainte Vierge de lui faire, par l'intermédiaire du saint curé de Peyramale. Pour le rétablissement de sa santé, pour sa guérison à lui-même, nous prions depuis ce moment. Nous voulons que Notre-Dame de Lourdes nous vienne en aide, et qu'elle lui rende au centuple ce que, avec une charité toute sacerdotale, il a si généreusement, et non en vain, abandonné à Mme Guerrier. Nous le demandons tous ensemble à cette toute-puissante Mère ; et Dieu sait si, dans cette demande, nous mettons toute la chaleur et toute la reconnaissance de notre cœur !...”

Hélas ! ces prières n'ont point été exaucées ; jusqu'ici, M. l'abbé Martignon ne s'en va point mieux, bien loin de là !... Nous ignorons les célestes desseins, mais nous croyons que la récompense de son dévouement n'est point en ce monde.

Au milieu de sa joie, Mme Guerrier a parfois quelque chose au cœur qui ressemble à un remords :

“Pauvre abbé Martignon ! nous disait-elle ces jours-ci, il me semble que je lui ai volé sa guérison !”

Et son visage se voila d'un nuage de tristesse :

“Non, madame, vous n'avez volé la guérison de personne en recevant le don de Dieu. Le Seigneur et la Vierge sainte ont tout permis et tout disposé pour leur propre gloire, peut-être aussi pour la gloire d'un de leurs serviteurs, et très-certainement pour le bien de tous. Vous avez reçu une grande et touchante grâce, mais croyez-le bien, la grâce la plus insigne est celle qui a été faite au prêtre dont vous parlez, quand il lui a été donné d'accomplir un tel acte d'abnégation et de dévouement, quand il lui a été donné de ressembler en cela au Maître divin, qui a dit en son Evangile et qui a prouvé qu'il n'est point de charité plus haute que de sacrifier sa vie pour ses amis. Le

bon Samaritain a relevé le blessé ; le Bon Pasteur s'est immolé pour une brebis du troupeau... Soyez reconnaissant, mais ne le plaignez point !... Il a choisi la meilleure part.”

Quelques semaines après ce que nous venons de raconter, l'abbé Martignon a quitté Lourdes, où n'était plus son ami... Trop malade pour suivre le penchant de son cœur, c'est-à-dire pour traverser la Méditerranée et rejoindre sur la terre d'Afrique son paternel archevêque, il est allé, au commencement de l'hiver, demander au climat d'Hyères de prolonger pour lui les tièdes journées de l'automne. Que les brises de la mer lui soient clémentes ! Que le soleil lui soit doux !

Hélas ! tandis qu'il cherche sur ces plages méridionales un peu de repos pour son corps, voilà que, à la fois volontairement et malgré nous, notre main amie inflige aujourd'hui à son âme la plus sensible et la plus cuisante douleur, en publiant, contrairement à sa défense formelle, ce récent épisode de sa vie, tel que la Providence nous a permis de le connaître dans ses plus intimes détails.

Que son humilité nous pardonne. Et, du moment où il ne peut contester l'exactitude rigoureuse de ce récit, non-seulement dans ses lignes générales, mais même dans le minime iota dont parle l'Evangile, qu'il permette à la vérité, supérieure à toute personne et à toute considération, de briller au regard des hommes.

En nous demandant le silence, il a obéi à cette parole de Notre-Seigneur : “Que ta main gauche ignore ce qu'a fait ta main droite, et qu'ainsi ta bonne action s'accomplisse dans le secret.”

Et nous, en divulguant le secret de la main droite, et en refusant de laisser la lumière sous le boisseau, nous avons obéi à cet autre commandement : “Que votre lumière rayonne aux yeux des hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père, Celui qui est dans les Cieux.”

HENRI LASSERRE.

## APPENDICE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU RÉCIT PRÉCÉDENT

I

A. M. Henri Lasserre, à Paris.

Beaume, le 1er décembre 1877.

Monsieur,

Mme Guerrier et moi, nous avons pris connaissance du manuscrit que vous nous avez communiqué et dans lequel vous racontez comment cette dernière a été guérie, le 16 septembre de cette année, au sanctuaire de Lourdes.

Votre récit est en tout de la plus parfaite exactitude, et tous les deux nous nous plaignons à vous l'attester : tous les faits que vous y relatez sont vrais, vrais dans les détails, vrais dans leur ensemble.

Recevez, monsieur, l'assurance de nos sentiments très-distingués.

ED. GUERRIER,

JUSTINE GUERRIER, née BIVER.

II

Les faits ci-dessus racontés sont de plus attestés :

1o Pour l'état de maladie de Mme Guerrier et tout ce qui s'est passé à Saint-Gobain :—par MM. Biver père, docteur en médecine ;—Hector Biver, directeur général des manufactures de glaces de Saint-Gobain ;—Alfred Biver, directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain ;—Louis Bonnel, professeur au lycée de Versailles ; l'abbé Poindron, curé de la ville ; Danré, pharmacien à Saint-Gobain ; Viennot, ancien employé au ministère de la guerre, qui attestent en même temps que Mme Guerrier est rentrée de Lourdes totalement guérie.

2o Pour le fait de guérison soudaine accompli le 16 septembre au sanctuaire de Lourdes, en la chapelle de sainte Germaine Cousin, à la dernière messe de la Neuvaine de M. l'abbé Martignon, et pour les divers détails de tout ce qui s'est passé à Lourdes :—par le R. P. Thuet, missionnaire du Saint-Esprit, actuellement en la maison de Bordeaux, rue Parmentaud, 65, qui servait la messe de M. l'abbé Martignon ;—par M. Lavigne, receveur et entrepreneur des contributions indirectes à Lourdes—par Mme Détrouy—par le R. P. Edwards, du prieuré de Saint-Augustin à Newton, Devonshire (Angleterre) ; et par M. le baron et Mme la baronne de Férussab, rue d'Anjou, 3, à Versailles, qui se trouvaient à Lourdes en ce moment.

3o Pour l'état de maladie de Mme Guerrier, antérieurement à son séjour à Saint-Gobain, et pour tout ce qui s'est passé à Beaune : par les mêmes membres de sa famille qui l'avaient également vue chez elle, et en outre par MM. Leboeuf, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Beaume ;—Bouhep, vicaire ;—Monnot, procureur de la République ;—Noirot, juge honoraire ;—A. Larher, juge d'instruction ;—L. Lagande, receveur de l'enregistrement en retraite, juge de paix suppléant ;—Henri Moelot, propriétaire, qui attestent en même temps sa parfaite santé actuelle.

III

Bien qu'il fut extrêmement pénible à M. l'abbé Martignon de rendre témoignage dans un fait où il se trouvait avoir accompli un acte de dévouement dont il eût voulu garder à jamais le secret, il crut, sur la demande formelle de Mme Guerrier, qu'il était de son devoir rigoureux d'adresser au R. P. Sempé, Supérieur des Missionnaires de Notre-Dame de Lourdes, un rap-

port sommaire de ce qui avait eu lieu. Il le fit avec exactitude, mais en s'efforçant visiblement de laisser le plus possible dans l'ombre tout ce qui pouvait, à la grande douleur de son humilité, tourner à sa propre louange.

Quant aux détails si frappants et si caractéristiques de la chapelle du miracle, tout le monde peut et pourra toujours les vérifier ; car nous ne doutons point que ce souvenir sacré ne les rende désormais inviolables à tout changement.

Voici ce rapport que nous a communiqué Mme Guerrier et auquel, comme le lecteur peut s'en apercevoir, nous avons emprunté nombre de phrases textuelles :

Lourdes, 19 septembre 1877.

Mon Révérend Père,

Pour l'aider dans le récit que vous lui avez demandé des principaux circonstances de sa maladie et de sa guérison miraculeuse, Mme Guerrier me prie de vous préciser à quel titre et dans quelle mesure le nom et la pensée de Mgr Peyramale se trouvent mêlés à cet heureux événement. J'accède d'autant plus volontiers à son désir qu'il convient, sous ce rapport surtout, de donner au fait son exacte valeur et lui conserver sa véritable physionomie.

Depuis longtemps, j'avais résolu de faire une nouvelle Neuvaine pour obtenir d'être délivré de mon extinction de voix. Le terme en avait été fixé à la Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. J'ignorais alors que, cette Fête étant mobile, le premier jour de la Neuvaine coïnciderait, cette année, avec la Nativité de la très-sainte Vierge.

Quand Mgr Peyramale fut mort, j'eus la pensée, que je communiquai à plusieurs amis, de faire ma première prière auprès de la sainte dépouille de ce grand Serviteur de Marie, et de demander à Notre-Dame de Lourdes de permettre que, le neuvième jour, il me transmitt la réponse, au nom de Celle qu'on a si bien appelée sa céleste paroissienne.

Le choix que Dieu avait fait du 8 septembre, pour rappeler à lui le vénérable Curé, m'autorisait suffisamment à associer son premier souvenir à mon humble supplique.

Vendredi 14, je reçus, comme vous, mon révérend Père, une lettre de M. l'abbé Paindran, curé de Saint-Gobain. Il me recommandait instamment M. Guerrier, juge de paix à Beaune, et sa dame, atteinte depuis trois ans d'une maladie très-grave, et venant chercher à Lourdes une guérison que son inébranlable confiance lui donnait la certitude d'obtenir.

Samedi 15, je me rendis à la gare pour les recevoir à leur arrivée par le train de trois heures. Mme Guerrier dut être portée du wagon à la voiture par les employés de la Compagnie, qui, dans cette circonstance, comme toujours, se montrèrent des plus délicatement obligeants et dévoués.

Paralysée des membres inférieurs, la malade ne pouvait faire le plus léger mouvement. Dans cette situation pénible, un rez-de-chaussée pour habitation lui devenait indispensable. L'excellent H. Lavigne nous tira de l'embarras où nous étions, en offrant spontanément son propre salon. Ainsi les deux pèlerins, sans qu'ils le soupçonnassent, recevaient la plus cordiale hospitalité, sous le toit même qu'habitait le bon curé de Lourdes à l'époque des apparitions.

Dès le premier moment je compris, à l'énergie pleine de calme avec laquelle Mme Guerrier parlait de sa guérison, que cette confiance venait d'en haut.

Je lui fis part alors des conditions dans lesquelles j'avais commencé ma neuvaine, lui demandant de s'y associer et lui offrant de substituer ses intentions aux miennes. Après quelque temps de repos, nous fîmes tous trois une première visite à la grotte. Tous ceux qui virent la malade portée sur son fauteuil remarquèrent le caractère presque extatique de sa prière. Ses yeux tournés vers la statue étaient d'une fixité complète.

A son retour à la maison, elle continua sa prière en y mêlant toujours le souvenir de Mgr Peyramale. Ce qu'elle fit encore le lendemain à son réveil...

J'avais fixé huit heures pour la messe que j'allais dire pour elle et dans laquelle je réservais expressément les suffrages du *Memento* des morts pour celui que nous pleurons.

La malade arriva, portée comme d'habitude. J'avais choisi, de préférence, pour offrir le saint sacrifice, la Chapelle de Sainte-Germaine, placée à gauche à l'entrée de la Basilique : la foule des pèlerins qui encombraient la crypte et l'église supérieure rendait cette précaution indispensable.

Mme Guerrier entendit la Messe, assise sur une chaise. C'est dans cette attitude qu'elle reçut la sainte Communion. A peine l'hostie fut-elle déposée sur ses lèvres, qu'elle se sentit, nous dit-elle ensuite, pressée de s'agenouiller. Cédant à ce mouvement intérieur, elle se leva et se mit à genoux sans la moindre difficulté. Son mari, qui venait de communier à son côté, la regardait les larmes aux yeux, sans oser lui adresser la parole. Après la Messe, l'action de grâces se continua assez longtemps encore, sans que la certitude de miracle fût complète pour ceux qui l'entouraient.

Il fallut pourtant sortir. Dans un moment de trouble, dont on se rend facilement compte, M. Guerrier voulut faire avancer les porteurs. “Attendez, lui dis-je, laissez-la marcher.” Et la voilà qui part dans toute la liberté de ses mouvements et avec la démarche d'une personne qui n'aurait jamais souffert des jambes. Elle descendit à la Grotte, par les lacets, au bras de son mari. Elle s'agenouilla sans aucun aide, pria quelques instants, se rendit à la Piscine où

elle laissa le peu de raideur qui lui restait encore dans les articulations, et revint à Lourdes, en faisant à pied une grande partie de la route qui sépare la ville de la Grotte. Son premier soin fut d'aller faire une prière au tombeau de Mgr Peyramale.

Depuis ce moment, comme tous ont pu le constater, mon révérend Père, tout prouve que la guérison est absolue et qu'il ne nous reste plus qu'à en remercier Notre-Dame de Lourdes. Mme Guerrier m'ayant manifesté le désir de prendre copie de ces lignes, je n'ai pas cru devoir lui refuser cette satisfaction.

Agréez, mon révérend Père, l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

M. MARTIGNON.

IV

A la suite de ce rapport, et après que le R. P. Sempé eut pris connaissance des faits, en interrogeant M. et Mme Guerrier, les Révérends Pères missionnaires publièrent cette guérison dans le numéro des *Annales de Notre-Dame de Lourdes* de ce même mois (30 septembre 1877), et ils la constatèrent dans les termes suivants :

“Mme Guerrier, de Beaune (Côte-d'Or), était paralysée, depuis trois ans, de la moitié inférieure du corps, par suite d'une affection de la moelle épinière. Portée à la Basilique, elle a entendu, assise, la sainte messe, et reçu, également assise, la sainte communion. Aussitôt après avoir communiqué, elle s'est jetée à genoux. Après la messe, elle s'est levée seule, et, prenant le bras de son mari, M. Guerrier, juge de paix à Beaune, elle est descendue à pied à la Grotte.”

Par suite d'une faute d'impression ou d'attention, la date indiquée par les *Annales* était le 18 au lieu du 16. Cette erreur, assez grave dans la circonstance (puisque la date contribue si puissamment à donner au fait sa réelle physionomie), cette erreur fut rectifiée dans le numéro suivant d'un journal de Lourdes. La vraie date avait été du reste imprimée à son jour par ce même journal et par la *Semaine Religieuse* de Marseille, laquelle dans le compte-rendu du pèlerinage marseillais, racontait en deux mots que la femme de M. Guerrier, juge de paix de Beaune, avait été miraculeusement guérie le dimanche, 16 septembre, à une messe de la Basilique, et que les pèlerins marseillais l'avaient vue ce jour-là à la Grotte, marchant comme tout le monde, après l'avoir vue, la veille, portée à bras devant la statue de Marie.

Trois jolies anecdotes sur Pie IX, empruntées à une correspondance du *Journal des Débats*.

En 1867, M. d'Arnim, ministre de Prusse, se présenta au Vatican dans une voiture attelée d'un seul cheval ; les gardes ne le laissèrent point passer, selon la consigne. Cela fit une affaire, et Berlin demanda une réparation. Pie IX fit écrire à M. d'Arnim par le cardinal Antonelli, que Sa Sainteté, émue de compassion pour la détresse de la diplomatie, permettrait dorénavant aux représentants des grandes puissances d'entrer au Vatican avec un quadrupède quelconque.

Quand le général de Goyon quitta Rome, il alla prendre congé du Pape et lui dit : “Très-Saint-Père, je suis appelé en France ; je dis ‘appelé et non rappelé.—Allez, allez, mon cher ‘général, vous trouverez l' à Paris,” répondit le malin vieillard, qui savait déjà que M. de Goyon ne reviendrait pas à Rome.

\* \*

Le beau temps nous fait penser à un assez joli mot qu'on prête à Pie IX.

On parlait devant lui des nuances diverses que prend le culte, ou que prennent du moins ses manifestations, suivant certains pays et certaines latitudes, sentiment qui se traduit jusque dans les arts. Ainsi, les tableaux religieux des peuples du Nord sont pleins d'enfers et de géhennes, tandis que ceux des Italiens respirent une poésie douce et sereine.

—Cela se comprend, disait Pie IX en souriant. Les gens des pays tristes vivent dans la crainte du diable, tandis que les habitants des belles contrées vivent dans l'amour du Bon Dieu.

\* \*

Une autre anecdote racontée par M. Hector Malot, dans le *Siècle*, prouve combien Pie IX avait de l'esprit. Il y a quelques années, M. Malot était à Rome. Naturellement il voulut voir le pape, demanda une audience et l'obtint : on a souvent raconté le cérémonial de ces audiences pendant lesquelles le pape avait un mot pour toutes les personnes qui lui étaient présentées.

Le pape était arrivé à moi ; le *monsieur* qui le précédait me prit ma lettre d'audience :

—Le *signor* Hector Malot, présenté par\*\*\* ! dit-il.

Le pape me regarda un moment.

—Que voulez-vous de moi ? dit-il.

J'avoue que je n'étais pas du tout préparé à cette demande ; aussi je cherchai ma réponse